

ARRETE N° 10/2023 : FERMETURE ET MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO-FOURRIERE DU 18 AU 31 DECEMBRE 2023 INCLUS

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'en raison des absences de personnel et des contraintes d'exploitation, il est nécessaire de modifier les jours et horaires d'ouverture de l'Eco-fourrière intercommunale du 18 au 31 décembre 2023 inclus.

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera ouverte :

- **de 09h00 à 14h00** les jours suivants :

Lundi 18 décembre, Mardi 19 décembre, Mercredi 20 décembre, Vendredi 22 décembre, Mardi 26 décembre, Mercredi 27 décembre, Vendredi 29 décembre ;

- **de 09h00 à 13h00** les jours suivants :

Samedi 23 décembre et samedi 30 décembre 2023.

ARTICLE 2 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera fermée :

Jeudi 21 décembre et jeudi 28 décembre.

ARTICLE 3 : cet arrêté annule et remplace l'arrêté n° 09-2023.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 15/12/2023

Transmis en Préfecture et affiché le 15/12/2023

Pour Extrait Conforme



Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal